ECONOMIE

Eté 2012 **N° 2** paraît 4 fois par an

REGION **LAUSANNOISE**

Bruits de salon dans l'immobilier

WURLOD
ARCHITECTES

www.wurlod.ch

Ouchy Navigation

© Adrien Barakat | www.dmk-photography.com

WURLOD ARCHITECTES SA

+41 21 729 93 64
info@wurlod.ch

Certifié
ISO 9001

N° 2

Sommaire

Immobilier
A la recherche des raisons de l'envolée des prix 04

Urbanisme
Le PALM risque de mettre en danger le futur M3 13

Stationnement
La carte VIP interparking 17

Commerce
L'expertise qui prévient des effets du 30 km/h 18

Entreprise
BG ingénieurs Conseils pour bâtir un cadre de vie durable 21

Entreprise
«Face à la crise, rester inactif est la pire attitude» 23

Promotion économique
Les Trophées Perl ont fêté leurs 10 ans en beauté 25

Formation
Les lauréats des prix SIC Ville de Lausanne 2012 27

Tourisme
L'éclipse du musée du CIO n'est pas vraiment totale 29

Transports
Les objectifs de la cantonalisation de la CGN 31

Ouest lausannois
Nouvelle place et nouveau défi pour Renens 34

Penser global, agir local

Philippe Doffey
Président SIC
Lausanne
et environs

Le centre de gravité du monde nous échappe inexorablement. Les économies émergentes dictent la croissance mondiale alors que notre vieille Europe se débat dans une crise de la dette sans précédent. Celle-ci est expliquée notamment par une gouvernance inadaptée aux difficultés actuelles. Une monnaie commune sans pouvoir centralisé est une aventure compliquée…

Dans ce contexte, la Suisse a réussi jusqu'à maintenant à jouer ses cartes de manière habile de sorte à préserver des conditions favorables à notre développement social et économique. Prenons cependant garde, les mauvaises nouvelles s'accumulent et les perspectives s'assombrissent très rapidement. La force de notre monnaie pénalise dramatiquement nos PME exportatrices, les multinationales présentes dans notre pays ainsi que le secteur du tourisme. Premier exemple, le tourisme lausannois est très dépendant de sa clientèle étrangère qui représente 66% des nuitées hôtelières en 2011. Deuxième exemple, les licenciements massifs annoncés par Merck Serono à Genève et chez nous par Applied Matériel à Cheseaux-sur-Lausanne, soulignent notre forte dépendance à une économie de plus en plus globalisée.

Devant cette situation extrêmement difficile, quels sont les rôles de la SIC de Lausanne et environs, de l'Association des commerçants lausannois (ACL) et de la SIC de l'Ouest lausannois (SICOL)? Comment peuvent-elles contribuer à améliorer les conditions-cadres nécessaires à la prospérité de toute notre population?

Ce numéro d'*Economie lausannoise* met en exergue quelques actions concrètes auxquelles les associations économiques locales contribuent avec conviction.

Les velléités d'introduction du 30 km/h généralisé à Lausanne présentent de nombreux désavantages pour les habitants et les commerçants lausannois. Une étude cofinancée par les milieux économiques auprès d'un bureau d'ingénieur spécialisé démontre notamment qu'une limitation de vitesse à 30 km/h sur les grands axes de circulation reporterait le trafic sur les quartiers d'habitation et diminuerait la vitesse commerciale des transports publics!

L'action coordonnée entre le Conseil d'Etat, les autorités lausannoises et le CIO pour installer provisoirement le Musée Olympique sur l'eau pendant la rénovation et l'extension des bâtiments existants a permis de trouver une solution originale afin de maintenir un élément essentiel de l'attractivité touristique de Lausanne. Cet exemple montre, une fois encore, que la concertation et la recherche de solutions originales est préférable à la polarisation des intérêts des acteurs en présence.

Finalement, le prix SIC Ville de Lausanne 2012, remis à deux entreprises formatrices d'apprentis, vise à soutenir la formation duale qui représente un avantage indéniable de notre pays pour garder sa place dans l'économie mondiale en profonde mutation.

Puisse, chère lectrice, cher lecteur, ce numéro d'*Economie lausannoise* vous apporter quelques éclairages sur le dynamisme de notre économie lausannoise ainsi que sur les défis à relever, tous ensemble.

Je vous souhaite un excellent été!

Philippe Doffey
Président de la SIC Lausanne et environs

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de la Société coopérative des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 46 – Fax 021 796 33 52 e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable:
Christian Masserey

Impression
Swissprinters Lausanne SA
Chemin du Closel 5
1020 Renens

A la recherche des raisons de l'envolée des prix immobiliers

Le Salon Immobilier 2012 à Ouchy a connu un succès à la mesure des besoins croissants de logement sur l'arc lémanique. Mais la perspective d'une bulle immobilière avec l'effondrement des prix que cela entraîne enflamme depuis quelque temps les esprits. Or si des clignotants d'alerte sont bel et bien allumés, les conditions susceptibles de conduire à un tel crash sont loin d'être toutes réunies aussi longtemps que la demande demeure aussi forte, ce qui n'est pas près de changer.

« On peut avoir de la chance. La situation peut s'apaiser d'elle-même. Mais je n'y crois pas trop. On peut aussi avoir la guigne. Nous aurions alors une bulle dangereuse. » Ainsi s'exprimait en mai dernier Thomas Jordan, président de la Banque nationale suisse, dans une interview accordée au *Matin Dimanche*. Et il ajoutait : « En ce moment la menace est plus grande que ce que la plupart des gens veulent bien croire. »

« Bulle immobilière. » L'expression fait froid dans le dos aux nouveaux propriétaires de logements et à ceux qui ont l'intention de rejoindre leurs rangs. La pierre demeure-t-aujourd'hui un investissement toujours aussi sûr ? Quelles sont les vraies raisons de l'envolée des prix dans l'immobilier ?

Bref rappel. Le phénomène de bulle résulte d'une hausse rapide et disproportionnée des prix dans un climat de spéculation voué par nature à l'effondrement. De fait, comme la plupart des bulles spéculatives, une bulle immobilière n'est véritablement caractérisée qu'au moment de son explosion. Il en résulte alors l'anéantissement de nombreuses richesses et un crise économique de grandeur ampleur, ainsi qu'on a pu le constater avec l'affaire des subprimes aux Etats-Unis. Mais en dépit de certaines apparences, nous n'en sommes pas là.

Directeur de la Chambre vaudoise immobilière (CVI) et Conseiller national PLR, Olivier Feller a livré une intéressante analyse de professionnel et de politicien de cette question brûlante lors de la dernière assemblée générale de la SIC de Lausanne et environs. En voici l'essentiel:

Etat des lieux

Quelques prémisses d'abord. La crainte dans le grand public de la manifestation d'une bulle immobilière a démarré à la parution d'un article du *Matin Dimanche* de novembre dernier s'appuyant sur les considérations de quelques spécialistes. Par ailleurs, plusieurs événements ou commentaires semblaient révéler quelques signes précurseurs.

En août dernier, la BNS évoquait dans son rapport de stabilité financière une vive concurrence entre les établissements bancaires. Elle se référait à une enquête menée par elle-même en 2010 indiquant que certaines banques appliquaient des critères d'octroi de crédits particulièrement peu conservateurs.

En février, c'est l'indice trimestriel de l'UBS qui faisait froncer les sourcils. On y voyait une forte hausse au cours du dernier trimestre de 2011, s'approchant de la zone à risque notamment sur l'arc lémanique et la région zurichoise mais aussi dans certaines stations dans le Valais et en Engadine.

Peu après, le fonds monétaire international, lequel procède régulièrement à une évaluation de la situation économique et financière des pays membres, observait que la faiblesse des taux d'intérêt s'avérant durable, le risque d'une bulle devenait croissant dans certains secteurs du marché immobilier.

(Suite à la page 7)

On construit beaucoup à Lausanne, comme ici route de la Feuillère, mais si cela suffit à absorber la croissante démographique, cela ne permet pas d'accroître le taux de logements disponibles. (Photo Sébastien Féval)

« La sérénité repose aussi sur le talent de ses partenaires. »
Anne Richard,
actrice et scénariste.
A la scène comme à la ville, la comédienne vaudoise sait que la qualité de ses partenaires est une des conditions indispensables au succès.
Ça crée des liens
www.bcv.ch
BCV

50 ans de solutions

Boand & Maccagni sa

Boand & Maccagni SA – Installations sanitaires
Dépannage - Entretien - Rénovation

Rue de la Pontaise 23 - Case postale 62
CH - 1018 **Lausanne** 18
Tél. + 41 21 646 80 80
Fax + 41 21 646 86 42
boand.sanitaire@swissonline.ch
www.boand.ch

CAMANDONA
SOCIÉTÉ ANONYME

CRISSIER – LAUSANNE
Gland – Renens – St-Triphon – Collombey
Tél. 021 632 89 00 – Fax 021 632 89 01

Travaux publics
Construction de routes
Revêtements bitumineux
Bâtiment

50 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION

LOGEMENT IDÉAL SC
SOCIETE COOPERATIVE

Nous œuvrons depuis 50 ans pour mettre à disposition des appartements à loyers modérés.

Bâtissons ensemble le logement de demain !

SIÈGE SOCIAL
Rue Centrale 5
1003 Lausanne
021 342 52 13

www.logement-ideal.ch

Olivier Feller est directeur de la Chambre vaudoise immobilière et Conseiller national.

(Suite de la page 4)

En avril, le président du directoire de la BNS, déclarait redouter que les taux bas qui perdurent depuis trois ans en Suisse n'entraînent des risques considérables pour la stabilité financière. Que tirer de ces signaux d'alerte ?

L'ampleur de la pénurie

Premier constat : il existe dans nos régions une forte pénurie sur le marché du logement. Le taux de logements vacants y est de 0,5% seulement, alors qu'en Suisse il est d'un peu moins de 1%. Or l'on considère qu'il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande lorsque le taux se situe à 1,5%, ce dont nous sommes très éloignés. L'offre est donc manifestement insuffisante pour répondre à la demande.

Les raisons d'un telle demande sont multiples. Force est d'admettre que la région est très attrayante. Cela se traduit par un solde migratoire positif depuis de nombreuses années en dépit du tassement conjoncturel.

A fin 2011, le canton comptait ainsi 721 643 habitants et tous les districts ont vu leur population croître au cours de cette année. Cela s'explique par une conjoncture favorable, par l'ouverture des frontières avec l'Union européenne et par l'existence de pôles de formation dont la renommée n'est plus à faire. Tout cela devrait conduire la population du canton à atteindre la barre des 800 000 habitants d'ici 2020. A noter que cette croissance n'est pas sans susciter quelque polémique, certains milieux de gauche considérant qu'il faudrait freiner l'essor économique, lequel serait la cause de problèmes dans la vie quotidienne, notamment en matière d'infrastructures de transport et de logement. Ces mêmes milieux de gauche se font cependant moins audibles depuis par exemple que Novartis a failli fermer son site de production de Prangins. Sur ce thème, il demeure que les conclusions d'une étude de l'institut Créa de l'Université de Lausanne sur les effets de la promotion économique montrent que les emplois résultant de son action ne représentent que 15,6% de ceux créés par l'ensemble des nouvelles entreprises, et 0,1 à 0,2% seulement du total des emplois que compte l'économie vaudoise.

La pénurie de logements résulte donc clairement du manque d'anticipation des acteurs politiques et non de l'installation d'entreprises étrangères.

Modes de vie

D'autres facteurs que la démographie expliquent cette forte demande. Les modes de vie ont changé. Selon l'Office fédéral de la statistique, la surface moyenne d'un logement est passée de 39 m² en 1990 à 44 m² en 2000, et elle est aujourd'hui estimée à 47 m². Il y a donc un besoin subjectif de la population à occuper davantage d'espace. En plus de cette augmentation de la grandeur du logement, on observe une diminution de la taille moyenne des ménages. Elle se situe aujourd'hui à 2,7 personnes et en 2030 on estime qu'elle sera à 2,02, notamment en raison de l'augmentation du nombre de personnes seules, de familles monoparentales et de couples sans enfant. Enfin, l'envie de plus en plus de personnes d'habiter près du Léman induit une concentration dans ce périmètre alors que la pénurie est un peu moins marquée lorsqu'on s'éloigne de l'arc lémanique.

On construit beaucoup

Cela dit, contrairement à une idée reçue, on construit beaucoup de logements dans le canton : il en arrive chaque année entre 3000 à 3500 de plus sur le marché. Au niveau national, la statistique indiquait en mars dernier que 45 750 logements ont été construits en Suisse en 2011. Cela représente une augmentation de 11,5% par rapport à l'année précédente. C'est un nombre record. Mais la demande est telle que cela permet d'absorber la croissance démographique, mais non d'augmenter le taux de logements vacants.

Chaud et froid

Dans ce contexte, les prix du logement sont à la hausse depuis plusieurs années, ce qui pourrait être en soit un signe de menace d'une bulle immobilière. De plus, dans certaines régions il y a même une décorrélation de ces prix par rapport à l'évolution des salaires, et ce découplage pourrait constituer un second signe de constitution d'une bulle. Faut-il s'en alarmer ?

Certains courtiers rapportent que les prix tendent à se stabiliser dans quelques segments depuis plusieurs mois et que la durée des transaction tend à s'allonger. A cela il convient d'ajouter que les achats de logements en vue d'une revente immédiate à une fin purement spéculative sont aujourd'hui marginaux. Rappelons que ce type d'achats était courant aux USA avant la crise des subprimes et qu'il était courant aussi chez nous à la fin des années huitante.

Tout cela amène à constater une demande réelle et non spéculative. Il manque donc un ingrédient décisif pour que se produise un crash immobilier ainsi que le relevait fin 2011 une étude de Credit suisse sur les perspectives du marché immobilier. Il est donc plus approprié de parler d'une surévaluation croissante au lien d'une bulle spéculative, l'évolution des prix n'étant rien d'autre que la conséquence logique de la pénurie.

Aider plutôt que forcer

Plus que la construction elle-même, c'est le prix du terrain qui ne cesse de grimper. Les métiers du bâtiment ne constatent en effet aucune augmentation de leurs revenus au niveau du coût des travaux ou des honoraires.

Pour favoriser la mise à disposition de terrains constructibles, le Conseil d'Etat avait proposé il y a un an d'instaurer un droit d'emption afin de forcer les communes propriétaire d'un terrain non construit de le céder. Pourquoi l'idée n'a-t-elle pas passé ? Parce qu'il a été considéré qu'elle représentait une attaque frontale contre la garantie de la propriété.

Les opposants à cette forme d'étatisation sont convaincus que plutôt que forcer, mieux vaut accompagner de façon plus efficace celui qui a envie de produire du logement. Comment ? En modifiant les normes afin d'éviter les blocages et les freins opposés aux projets portés par les propriétaires.

Et maintenant...

Que va-t-il se passer maintenant ? Certains estiment que la politique des taux hypothécaires très bas ces dernières années est l'un des moteurs principaux de la forte hausse des prix. Or ces taux ne vont probablement pas augmenter à moyen terme, car cela induirait un renchérissement du francs qui est déjà très fort. Rappelons que les taux bas s'expliquent par la politique de la BNS pour favoriser la relance. De toute façon, si les taux venaient subitement à monter, les ménages seraient protégés car de nombreux taux sont fixés de manière fixe alors qu'à la fin des années huitante la plupart étaient fluctuants.

Rappelons que les établissements bancaires, conscients de porter une responsabilité importante dans l'intérêt des ménages que celui de la collectivité, pratiquent trois règles d'or dans l'octroi des prêts hypothécaires. La première veut que la charge de l'intérêt n'excède par le tiers des revenus bruts durables du ménage. La deuxième commande que l'acquéreur soit en mesure d'assumer durablement un taux de 5% au moins, même si celui-ci est dans les faits inférieur.

(Suite à la page 9)

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

Populaire
Pharmacies Populaires
Votre santé au meilleur prix!

15% le 1er du mois (sauf médicaments remboursés)

20% pilules contraceptives et préservatifs

20% sur Vichy, Eucerin

Ordonnances: 0 Taxe + Rabais si paiement comptant

www.pharmapop.ch

Rue de l'Ale 40	Lausanne	Tél. 021 312 35 73
Bd de Grancy	Lausanne	Tél. 021 616 38 62
Av. d'Echallens 61	Lausanne	Tél. 021 624 08 70
Rte d'Oron 4	Lausanne	Tél. 021 652 48 70
Grand-Rue 100	Morges	Tél. 021 801 27 34

(Suite de la page 7)

La troisième règle enfin exige un apport de fonds propres d'au moins 20%, certains établissements demandant même qu'ils ne proviennent pas exclusivement du deuxième pilier mais d'une autre source également, comme l'épargne ou une avance sur héritage.
De l'avenir de l'utilisation du deuxième pilier dépendra en partie la possibilité d'acquérir son propre logement. Face aux velléités de limiter le retrait au montant cumulé à l'âge de 40 ans et de la limitation de disponibilités que cela implique, il convient de rappeler que la propriété d'un logement est bel et bien en soit une forme de prévoyance. Dès lors, si l'on compte acheter avec l'intention d'habiter soit même, il n'a a aucune raison rationnelle de renoncer aujourd'hui devenir propriétaire.

Le frein est enclenché

Me Pierre Noverraz est notaire à Lausanne depuis de nombreuses années. Il s'exprime en qualité de membre du Comité de la SIC. Il est en immersion totale dans la réalité immobilière, témoin privilégié de l'état du marché de par le volume et la hauteur des transactions nécessitant ses offices. Dans sa pratique quotidienne, le notaire constate que la progression de l'augmentation des transactions et des prix s'est subitement arrêtée au milieu de 2011. Il observe que les seules transactions qui subsistent vraiment sont celles celles liées à des promotions d'habitat groupé ou de villas jumelles.
Aux yeux de ce professionnel, «une chose est sûre, l'offre ne sera jamais largement supérieure à la demande. La hausse des prix est due à un fort déséquilibre cyclique entre l'offre et la demande plutôt qu'à une spéculation excessive d'acteurs motivés uniquement par la quête d'un profit rapide.»
«Avec la hausse du pouvoir d'achat, les gens de classe sociale moyenne voire modeste peuvent aujourd'hui se permettre de devenir propriétaires à l'âge de 30 ans, alors que cette moyenne d'âge était de 40 à 50 ans il y a vingt ans», explique-t-il. «Par ailleurs, la population du canton a connu une énorme croissance, et surtout les taux d'intérêts hypothécaires sont lentement descendus pour atteindre un niveau qui n'a jamais été aussi bas.

(Suite à la page 11)

Petite bouffée d'oxygène

Le Canton vient de reprendre la maîtrise de 37 000 m² de terrains constructibles dans l'Est lausannois pour créer du logement abordable. Il s'agit du terrain situé sur les communes de Belmont et de Lutry, acquis dans les années soixante et septante par la Confédération afin d'y réaliser la bretelle autoroutière de la pénétrante dite de «la Perraudettaz».
Ces terrains forment actuellement une bande longue de 600 mètres par 70 mètres de large. Il s'agit d'un site idéal pour la construction de logements notamment par sa proximité avec l'accès à l'autoroute et une halte de RER.
Considérant un intérêt public prépondérant, la Confédération a accepté de céder ces terrains au Canton pour 4 980 000 francs, soit un montant nettement inférieur au prix du marché. Les premiers projets de construction sont attendus pour l'an prochain, avec des réalisations qui devraient être achevées quatre ans plus tard.

Le Salon Immobilier 2012 à Ouchy est un excellent baromètre de l'état de l'offre et de la demande dans la région et sur l'arc lémanique en général. (Photo Sébastien Féval)

DI MARINO HOMME

A votre service depuis 1963

3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
Le parking Bellefontaine est à deux pas

(Suite de la page 9)

D'un autre côté, nous devons composer avec un aménagement du territoire pas forcément logique, la Confédération imposant une maintenance de surfaces agricoles qui a pour effet de déclasser en périphérie des grandes villes des zones jadis intermédiaires maintenant devenues inconstructibles. »
A ceux qui gardent en mémoire le cataclysme de la fin des années huitante, Me Noverraz rappelle que la situation du marché était alors fondamentalement différente.
Dans les années huitante, l'argent coulait à flots. Les banques vaudoises octroyaient des prêts dépassant souvent le prix du terrain, se montant parfois jusqu'à 110% de cette valeur. L'offre de terrain était alors importante dans la périphérie de Lausanne. Elle émanait souvent de propriétaires anciens paysans, de zones agricoles devenues constructibles. Ces propriétaires se sont enrichis en cinq à dix ans en vendant au compte-goutte pour éviter une pression fiscale trop importante par des ventes d'un seul coup. « Nous avons alors connu une période de spéculation à tout va. Des architectes, courtiers, garagistes, maîtres d'état, jardiniers, se sont transformés en professionnels de l'immobilier mais surtout en professionnels de l'achat et de la revente immédiate, souvent dans la même journée, en prenant un bénéfice important. »

Nouvelles normes

En réponse aux préoccupations du président de la BNS, le Conseil fédéral a édicté de nouvelles directives en matière de crédits à la construction pour lutter contre la surchauffe. Il est désormais exigé, pour les hypothèques conclues à partir du 1er juillet, une couverture en fonds propres plus élevée lors du nantissement d'immeubles d'habitation si le preneur de crédit n'apporte pas une part minimum de fonds propres ne provenant pas du deuxième pilier et qu'il n'amortit pas son hypothèque de valeur appropriée.
Les banques doivent fixer les exigences minimales pour l'octroi de crédits hypothécaires dans des normes d'autorégulation qui doivent être reconnues par l'Autorité fédérale de surveillance des financiers. Celles-ci fixent la part minimale de fonds propres ne provenant pas du deuxième pilier à 10% de la valeur de nantissement. En outre, pour les immeubles d'habitation, la dette hypothécaire doit être ramenée aux deux tiers de la valeur de nantissement en l'espace de 20 ans.

C'était un peu comme le jeu de l'avion, et ce qui devait arriver arriva. L'excédent de demandes a tout à coup provoqué une réaction en chaîne. Fin 1989, le château de cartes s'écroula, mettant des banques en difficultés et occasionnant des faillites en série de spéculateurs. « C'est dans ce contexte notamment que les autorités politiques intervinrent par les fameux arrêtés fédéraux urgents (AFU) interdisant la revente de biens immobiliers dans les cinq ans... sauf exceptions. » Suivirent alors plusieurs années de déprime économique profonde.
Le notaire rappelle qu'aujourd'hui le décor est radicalement différent. « A la différence de ces années huitante, nous sommes bien plus conscients de ce type de risque par le simple fait que nous en parlons, alors qu'à l'époque personne n'avait vu venir. »
Pour Me Noverraz, tout cela permet de croire que nous ne sommes pas vraiment dans la situation d'une bulle immobilière grandissante risquant d'exploser. « La majorité des nouveaux propriétaires souhaitent aujourd'hui acquérir un bien pour y habiter eux-mêmes ou avec leur famille. Ils achètent donc pour leurs besoins, non pour spéculer. Et s'ils revendent plus tard, c'est pour acheter plus grand parce que la famille s'est agrandie. » Et de conclure : « Cette crise a cependant été une terrible expérience que n'a pas retenu le monde de la finance où les mêmes erreurs ont été commises par la suite. »

L'investissement dans l'acquisition de son propre logement conserve tout son attrait en dépit de prix élevés résultant d'une situation de marché particulièrement tendue. Le Salon Immobilier 2012 proposait néanmoins de remarquables objets. (Sébastien Féval)

goutte
Récupération SA

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch
Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

M+F • Ferblanterie • Couverture • Façades • Echafaudages
Paratonnerres • Etanchéité • Isolations • Service d'entretien

M comme Merci

MIGROS
Société coopérative Migros Vaud

Le PALM 2012 risque de mettre en danger le futur M3

La révision du projet d'agglomération Lausanne-Morges propose un projet de territoire à l'horizon 2030, notamment en matière de transports publics. Transmis à la Confédération dans les délais pour évaluation en vue d'un cofinancement fédéral, les cinq schémas directeurs qui composent le PALM ont demandé au Conseil d'Etat qu'il mette à égalité de priorité la réalisation d'un métro entre la gare de Lausanne et la Blécherette (M3) et le prolongement du tram Renens-Flon vers Villars-Sainte-Croix. La SIC de Lausanne et environs rappelle l'enjeu du M3 et redoute que la collectivité ne puisse assumer de tels coûts simultanément.

Les partenaires de l'agglomération Lausanne-Morges présentent en 2012 un « projet d'agglomération de 2e génération révisé » (PALM 2012), qui dresse un premier bilan du projet PALM 2007, met à jour et précise la vision et les stratégies en fonction des expériences acquises et fixe un nouveau programme de mesures urbanisation-transports-environnement pour les périodes 2015-2018 (A), 2019-2022 (B) et 2023-2027 (C).

Cette révision intègre de nombreuses avancées réalisées depuis 2007. D'une part, le concept et les méthodes du PALM ont été intégrés et généralisés dans le Plan directeur cantonal, ce qui assoit ainsi sa légitimité et son inscription dans les contextes cantonal et régional. D'autre part, les processus de mise en œuvre à l'échelon communal et intercommunal ont progressé, en capitalisant les méthodes innovantes mises en place pour débloquer des situations et fédérer les acteurs. Enfin, les modes de coopération horizontale (entre domaines sectoriels) et verticale (entre structures d'échelles différentes) se sont approfondis, évoluant vers une intégration toujours plus forte des enjeux d'agglomération dans les différents volets de l'action publique.

Cette évolution s'est traduite par une abondante production de documents de planification, de projets et de mesures de mises en œuvre, qui ont été intégrés dans l'élaboration du PALM 2012.

Le PALM 2012 s'inscrit ainsi dans la droite ligne du PALM 2007. Il en prolonge les options de base, en précise les dispositions et en renforce les moyens d'action. Il marque une étape de plus dans l'émergence d'une action publique à un échelon d'agglomération porteur d'enjeux spécifiques, intermédiaire entre Canton et communes et fédérant les initiatives de partenaires publics, privés et parapublics de plus en plus nombreux. Ce n'est qu' une étape de plus : pour concrétiser tous ses objectifs, le processus lancé dès avant 2007, confirmé et renforcé en 2012, appellera encore bien d'autres efforts dans les années à venir.

Priorités bousculées

Concrètement, le PALM 2012 est donc une actualisation des projets destinée à vérifier la pertinence des priorités selon les listes A, B et C. À noter qu'on ne

(Suite en page 15)

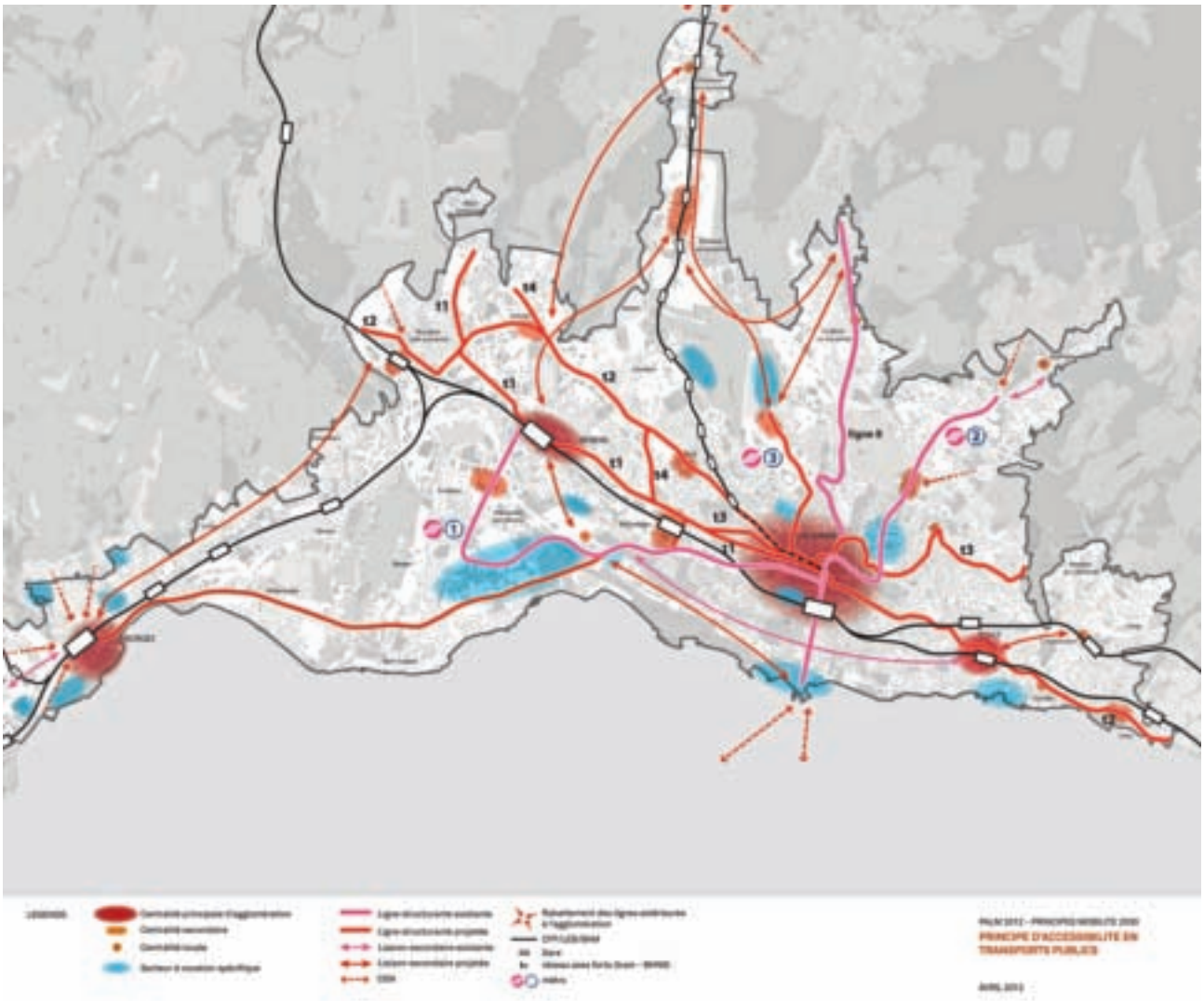

FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES

MARMILLOD SA

DEPUIS 1950

MAÎTRISES FÉDÉRALES

PETIT-FLON 33, CP 332, 1052 LE MONT
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

Guy Gaudard s.a. MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

Lausanne

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)

Téléphone permanent:

021 315 45 45 24h/24

www.lausanne.ch/pfo

TL: lignes N°s 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.

Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

MP INGENIEURS CONSEILS SA

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

CH - 1023 CRISSIER Rue du Centre 16 Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch

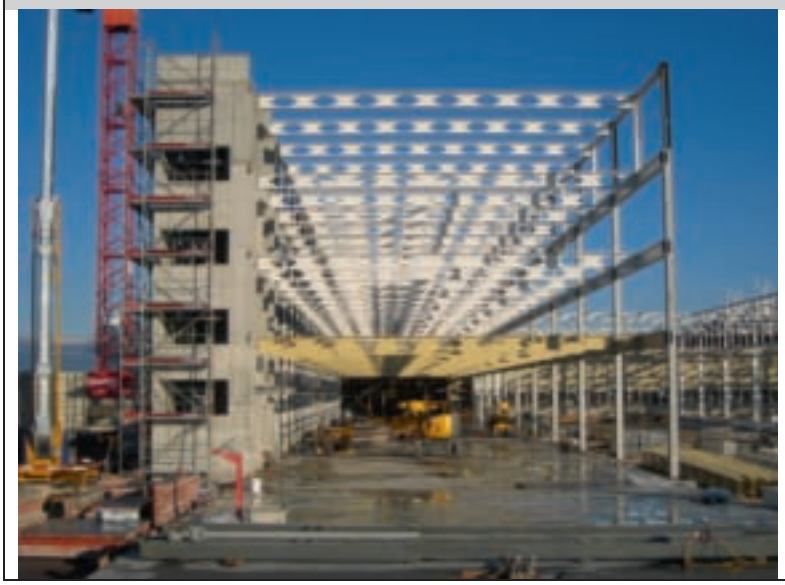

3 étages de bureaux
15 m de portée libre
Structure **R60 sans protection feu**
Poids propre dalle + structure : **300** kg/m2

La réalisation du M3 doit demeurer une priorité des priorités en raison de la densification prévue sur le plateau de la Blécherette par le projet Métamorphose voulu par le peuple.

(Suite de la page 13)

retrouve pas dans cette mise à jour les projets figurant en liste A, ceux-ci ayant été validés dans le PALM 1re génération. Certains choix ont donc été reconsidérés, notamment en ce qui concerne le calendrier du retour du tram dans l'agglomération lausannoise.
On se souvient que faute de consensus, la future ligne partant de Renens a été arrêtée au Flon, alors qu'il est prévu qu'elle grimpe jusque sur le plateau de la Blécherette.
De fait, la prolongation de cette ligne, que l'on appelle maintenant M3, était déposée dans ce PALM 2007 en listeB des priorités. Par ailleurs, son prolongement en direction de Villars-Sainte-Croix figurait en liste C. Cette hiérarchisation résultait essentiellement de deux constats: le degré de maturité des projets respectifs d'une part, et surtout l'utilité pour la collectivité, car si à terme le prolongement vers Villars-Sainte-Croix se justifiera, la nécessité apparaît plus pressante vers le plateau de la Blécherette.

(Suite en page 16)

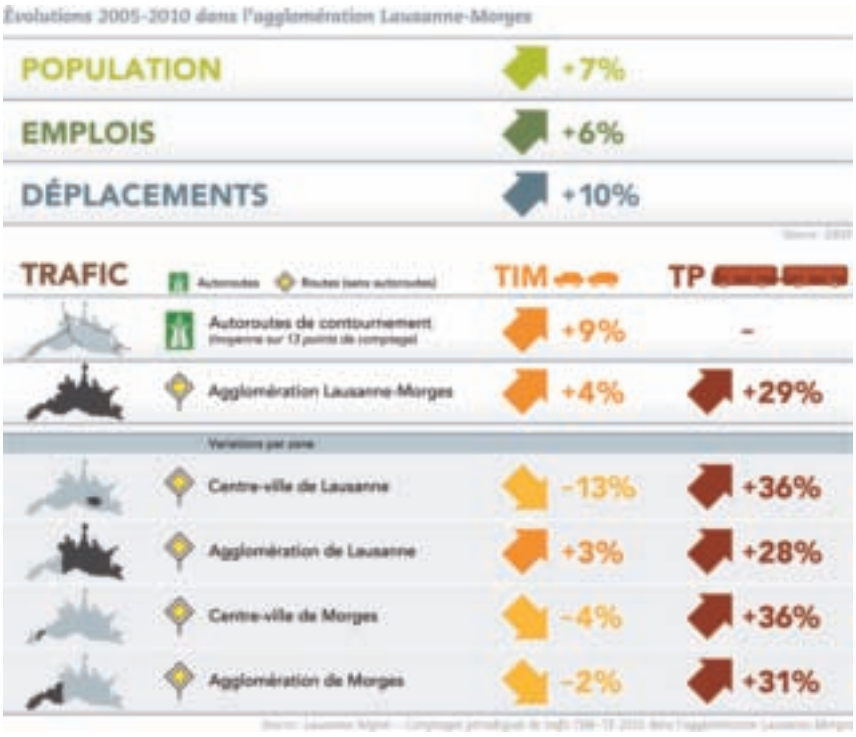

Le futur tram vers Renens, ici au passage près du pont du Galicien.

(Suite de la page 15)

Il y a un an, la Ville de Lausanne est intervenue pour que le M3 passe en toute logique en liste A. Tout le monde était d'accord. L'Ouest lausannois s'est alors manifesté pour que le prolongement vers Villars-Sainte-Croix passe lui aussi en première priorité. La décision en incombait évidemment au Conseil d'Etat, sachant qu'il est l'interlocuteur avec la Confédération. Il a été prié par le Comité de pilotage du PALM de soutenir l'inscription des deux projets en liste A.

Milieux économiques inquiets

La SIC de Lausanne et environs et les milieux économiques qu'elle représente n'adhèrent pas à cette idée. Elle estime que l'on ne peut demander d'assumer l'énorme investissement qu'impliquerait la réalisation à égalité de priorité. des deux prolongements. Que dans de telles conditions, le risque est grand de différer les projets voire de renvoyer le M3 aux calendes grecques.

« La priorité du M3, donc une réalisation dans le plus court délai, doit impérativement être maintenue compte tenu de la densification prévue du plateau de la Blécherette », explique Christian Masserey secrétaire général de la SIC. Reste à savoir quelle variante serait retenue pour un M3, laquelle ressemble pour l'heure à une ligne de bus améliorée, tant pour des raisons financières qu'idéologiques. Pour les milieux économiques, c'est aujourd'hui un débat différent et presque secondaire en regard de la question stratégique consistant à privilégier la construction d'un axe fort vers la zone promise à une densification à l'échéance la plus courte.

Rappelons en effet que la population lausannoise a approuvé le projet Métamorphose, dont certains plans en sont déjà au stade du plan d'affection sur le plateau de la Blécherette.

Enfin, il suffit de considérer les résultats fantastiques du M2 pour achever de se convaincre de la nécessité d'une priorité donnée à un M3 digne ce nom, tel qu'il avait été imaginé aux premières heures du projet M2 avec « Y » comportant une branche montant vers la Blécherette finalement abandonnée par souci d'économie.

« Si nous voulons que Métamorphose se développe, il faudra des infrastructures de transports à la hauteur », souligne Christian Masserey. « Il ne s'agit pas de dénigrer le prolongement vers Villars-Sainte-Croix, mais de dire qu'en toute logique, celui-ci doit passer de liste C en B et le M3 de liste B en A. C'est aussi une question de politique cantonale, sachant d'une part que le financement de la Confédération risque d'être marginal, et que tous les budgets ne peuvent se concentrer sur la région lausannoise. »

Chaque année, plus de 100'000 patients * font confiance à la Clinique de La Source

Votre assurance de base ne suffit pas pour bénéficier, en cas d'hospitalisation, des privilèges de notre Clinique !

Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la Clinique de La Source et bénéficier ainsi :

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 360 médecins indépendants et 450 collaborateurs hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

La Clinique de La Source est conventionnée avec TOUS les Assureurs maladie !

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique, en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire, radio-oncologie, physiothérapie, etc…

THE SWISS LEADING HOSPITALS

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM Recognised for excellence

La carte VIP interparking, nouvel atout pour se garer

Parking Management Services (PMS) qui gère plus de 9000 places de stationnement dans vingt et un parkings de l'arc lémanique, introduit la carte VIP interparking pour simplifier davantage encore la vie des utilisateurs.

Irremplaçable et appréciée, l'utilisation des grands parkings souterrains et de surface est désormais facilitée avec l'arrivée de la carte VIP interparking. Nouvel atout du stationnement, ce nouveau service consiste bien davantage à la réunion de plusieurs des parkings les plus fréquentés de l'arc lémanique sous un seul et même système de paiement. Les détenteurs de la nouvelle carte évitent une perte de temps dans la file d'attente aux automates de paiement aux heures de grande fréquentation. Particulièrement stressante, l'obligation de passer par la caisse pendant que l'heure tourne devient tout simplement inutile. De plus, la carte donne droit à une remise de 5% sur les tarifs habituels.

Une solution d'avenir

La carte VIP interparking est une carte de débit qui rend inutile l'utilisation de monnaie, billets de banque ou autres moyens de paiement. L'utilisateur obtient la carte contre un dépôt de 10 francs en s'adressant au secrétariat du parking. Libre à lui de transférer sur ce porte-monnaie électronique la somme de son choix et d'en connaître à tout moment le solde. En cas de perte ou de vol, il pourra facilement faire bloquer sa carte et récupérer le montant qui s'y trouvait.

La carte VIP interparking est d'un usage enfantin. Elle sert de sésame pour entrer comme pour sortir du parking. Le coût du stationnement est automatiquement débité en tenant compte de la tarification propre à chaque installation, et sous déduction de la remise de 5%.

A terme, tous les parkings gérés par PMS accepteront ce nouveau mode de paiement à la fois pratique et avantageux, promis à un avenir certain auprès des nombreux utilisateurs réguliers.

L'utilisation des grands parkings lausannois, comme ici celui du Centre, encore facilitée avec l'introduction de la carte VIP interparking

Rappelons que dans la région lausannoise PMS gère les parkings suivants: Centre (Flon), Mon Repos, Bellefontaine, Chauderon, Gare CFF Lausanne, CHUV, Ouchy, Beau-Rivage Palace, Lausanne Palace, Hôtel Movenpick, Hôtel de la Paix, Clinique La Source, Migros Bergières, ainsi que Migros Vaud à Ecublens, Migros Métropole à Renens, Pully centre et Pré-Bournoud à Prilly.

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE
Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble
Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42
Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch
AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

L'expertise qui prévient des effets du 30 km/h généralisé

Plusieurs motions au Conseil communal demandent que soit instaurée une limitation générale de la vitesse à 30 km/h au centre-ville, y compris sur les axes de la petite ceinture. Un rapport technique neutre démontre qu'il y a plus à perdre qu'à gagner en termes d'accessibilité et d'attractivité pour les habitants et les commerces tandis la réduction des nuisances serait marginale.

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Commerçants, hôteliers, restaurateurs, industriels, exploitants de parkings, et aussi la Fédération patronale vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et la section vaudoise du TCS redoutent que la Ville fasse une grosse bêtise en instaurant une éventuelle limitation de la vitesse à 30 km/h au centre de Lausanne, y compris sur les axes de la petite ceinture.
Réunis au sein d'un comité « Non au 30 km/h généralisé à Lausanne », ces acteurs en prise directe avec la réalité du terrain devraient désormais contribuer à éclairer au-delà du débat doctrinaire la Municipalité chargée d'examiner les motions réclamant cette limitation au nom de l'amélioration de la qualité de vie. Le comité a en effet récemment présenté un rapport technique neutre commandé auprès du bureau d'ingénieurs Swisstraffic à Lausanne.

L'avenue de Beaulieu, notamment, ne serait pas épargnée, au détriment de la hiérarchisation du réseau. (Photo Sébastien Féval)

Mise en garde

Les observations de Swisstraffic sonnent comme une mise en garde : « L'introduction d'une limitation de vitesse à 30 km/h au centre-ville de Lausanne, sous forme d'une zone 30 et/ou d'une vitesse maximale de 30 km/h aurait beaucoup d'impacts négatifs sur le trafic routier en général, y compris le trafic des transports publics, et nécessiterait des investissements importants. A l'inverse, les avantages d'une telle limitation de vitesse au niveau de la pollution et du bruit seraient limités et profiteraient à relativement peu d'habitants.»
La partie de la ville concernée couvre environ un kilomètre carré au centre de Lausanne, surface sur laquelle sont déjà en vigueur plusieurs zones 30. Il suffit de rappeler que la petite ceinture, composée de routes principales, sert quant à elle à canaliser le trafic afin de libérer les quartiers d'habitation pour commencer à comprendre où se situe une partie du problème. Le raisonnement qui en découle est à la portée d'un enfant de 8 ans. « L'intégration d'une route principale dans une zone 30 est dénuée de sens », souligne l'expert. « La raison principale d'une route orientée trafic est, comme l'indique le terme, d'y accueillir et d'y concentrer un maximum du trafic routier, afin de libérer les rues des quartiers d'habitation. Ce but n'est atteint que si une telle route présente des avantages par rapport à des routes de quartier. Ces avantages sont généralement liés à la vitesse (temps de parcours) et au confort (place disponible, absence d'obstacles). » Et d'ajouter : « L'expérience montre que, dès que le conducteur n'a plus l'avantage du temps de parcours lié à une vitesse plus élevée, il cherche plutôt le trajet le plus court ou le plus simple pour gagner du temps, indépendamment du caractère de la route. »

La vaste zone du centre-ville concernée par une limitation à 30 km/h qui comprendrait aussi des axes routiers majeurs.

Le réseau chamboulé

C'est en prenant quelques situations concrètes que l'on saisit l'ampleur des changements auxquels il faudrait s'attendre. L'étude considère par exemple un automobiliste en provenance de l'avenue du Grey qui rejoindrait le pont Chauderon : il n'utiliserait plus le trajet par l'avenue des Bergières, mais plutôt l'avenue Collonges et la rue du Maupas car ce trajet est plus court, évite le feu au bas de l'avenue Jomini et offre l'avantage de la priorité au carrefour Maupas/avenue de Beaulieu.
Considérée sous cet aspect, l'introduction du 30 à l'heure sur des axes principaux revient donc à ruiner la hiérarchisation du trafic et à compromettre la tranquillité dans les zones 30 actuelles au centre de Lausanne.

Transports public pénalisés
L'entrave générale qui en résulte pour la mobilité individuelle motorisée devrait favoriser le transfert vers les transports publics, mais ceux-ci perdraient en efficacité car leur gestion est très difficile dans les zones ou la vitesse maximale est limitée. « Compte tenu du fait que les conducteurs de bus sont évidemment obligés de respecter également cette limitation de vitesse, l'entreprise de transports publics doit en effet d'une part adapter ses horaires – un trajet devient plus long, ce qui est plutôt mal compris par la population – et peut d'autre part être obligée d'ajouter des véhicules à cause de la prolongation ou du manque de fiabilité du temps de parcours. Cette adaptation de la gestion induit des coûts, qui ne doivent pas être négligés. »

Impact dérisoire sur les nuisances
Après les inconvénients, les bénéfices. Les motionnaires tablent sur une diminution des nuisances et une amélioration de la sécurité routière. Ils avancent que les normes fédérales, notamment en ce qui concerne le bruit, ne sont pas respectées.
La manière la plus drastique pour diminuer le bruit de la circulation, c'est bien sûr d'en réduire l'intensité. Swisstraffic rappelle cependant que pour obtenir une baisse de 3 dB – ce qui correspond à une perception de bruit deux fois moins élevée – il faut en toute logique un trafic deux fois moins dense. Et que pour arriver à gagner 10 dB comme le souhaitent les motionnaires à certains endroits de la zone concernée, c'est 90% du trafic qu'il faut supprimer, « or une telle réduction est illusoire en appliquant les mesures de modération de trafic traditionnelles ».
L'expert cite une évaluation du bruit réalisée à Zurich sur plusieurs zones 30 : « Dans la plupart des cas, la réduction mesurée du bruit était de l'ordre de 1 à 1,5 dB seulement. » L'étude conclut sur ce point en relevant que les cantons sont tenus d'effectuer des assainissements contre le bruit d'ici 2018. « Compte tenu du fait que quelques routes de la petite ceinture relèvent de la compétence exclusive du canton de Vaud, ce dernier sera ainsi obligé de prendre des mesures (revêtement, fluidification du trafic) afin de respecter les exigences légales. »
Qu'en serait-il de la réduction de la pollution atmosphérique ? Les ingénieurs rappellent que celle-ci est essentiellement influencée par l'accélération des véhicules, et qu'à vitesse constante elle est minimale aux alentours de 50 à 60 km/h. « Il est donc important que le trafic soit le plus stable possible. La pollution n'est pas forcément inférieure dans une zone 30 qu'à une vitesse de 50 km/h si la zone 30 ne permet pas une vitesse constante par exemple du fait de mesures accompagnatrices telles que seuils, décrochements, etc. La pollution est même plus élevée qu'à 50 km/h, avec un flux de trafic constant. »
Une étude de l'EPF de Zurich montre que la sécurité routière évolue favorablement dans les zones 30 : 3,8% de moins d'accidents, soit une tendance ne dépassant guère celle observée d'une manière générale. De fait, l'EPF a montré que s'il y a moins ici d'accidents impliquant les vélos et cyclomoteurs, il y en a plus impliquant des piétons.

A grands frais
Et si malgré tout cela la Ville décidait d'appliquer de telles limitations, quel en serait l'impact ? Première chose : « L'abaissement de la vitesse pratiquée ne serait pas de 20 km/h (de 50 km/h à 30 km/h), mais plutôt de 10 km/h à 15 km/h, car aujourd'hui déjà les véhicules n'accélèrent que rarement jusqu'à 50 km/h. La réduction du bruit serait donc inférieure à 1 dB, soit à une valeur à peine perceptible. »
Si la signalisation est relativement facile à mettre en œuvre, le nouveau régime nécessiterait une modification importante du réseau routier. Exemple : « La règle générale de la priorité de droite s'appliquant dans les zones 30, il ne serait plus possible de maintenir plusieurs voies de circulation dans la même direction à l'approche d'un carrefour et guère judicieux de conserver des installations de feux de circulation sur ces routes. » Des investissements considérables seraient alors nécessaires. Ils sont difficiles à chiffrer, mais Swisstraffic estime qu'un simple décrochement horizontal peut coûter jusqu'à 100 000 francs s'il est fait dans les règles de l'art.
Cerise sur le gâteau : la Ville de Lausanne serait obligée de supprimer les passages piétons, sauf ceux à proximité des écoles. Cela pourrait poser des difficultés aux piétons sachant qu'il n'est pas conseillé de traverser ainsi plus d'une voie de circulation.
Tout cela amène Swisstraffic à conclure qu'il serait plus convenable de fluidifier le trafic. « Toute perturbation du flux constant d'un véhicule constitue en effet une source de pollution atmosphérique et de bruit. En renonçant à l'inverse à une hiérarchie bien définie du réseau routier pour canaliser le trafic, la situation en ville de Lausanne ne serait pas forcément améliorée. »

De l'illusion sécuritaire à la réalité de la vie quotidienne

Comme le disait le philosophe « le mieux est l'ennemi du bien ». Je pourrais aussi mentionner cette constante physique bien connue qui affirme que « toute action entraîne une réaction. » La société dans laquelle nous vivons est complexe. Tout réside dans la nuance consistant à trouver la clé d'un équilibre respectant les besoins des uns et des autres.
Les initiants du projet de 30 km/h en ville devraient clairement avouer leur intention de vider notre cité de tout véhicule automobile privé, laissant le soin aux seuls TL d'assurer le transport des personnes et des biens. Indéniablement, les zones 30 sont pertinentes dans des secteurs excentrés rendant ainsi le domaine public plus sécurisé.
Affirmer que le 30 km/h serait une panacée pour la circulation sur les grands axes routiers de la ville est un leurre. Ce serait vraisemblablement une aubaine financière pour la ville qui trouverait là une nouvelle source de revenus par le biais des amendes.
Affirmer que réduire la vitesse serait à même de fluidifier le trafic en ville relève d'un vœu pieux ou de la parfaite mauvaise foi. Ce serait aussi une tension fortement accentuée pour les chauffeurs TL puisque les feux devraient être démontés et les passages pour piétons supprimés.
Je vois dans cette volonté d'imposer toujours plus d'entraves aux voitures privées l'illusion d'un monde qui avancerait plus lentement, débordés que nous sommes par les changements ultra-rapides auxquels nous sommes journellement confrontés.
On ne peut revenir au XIXe siècle. On peut faire l'éloge d'une société qui évoluerait moins rapidement et où l'on aurait plus de temps pour flâner en ville mais la dure réalité nous ramène vite sur terre.
Cessons de rêver; améliorons la mobilité douce et les transports publics et respectons les commerçants qui ont besoin de moins de charges et de plus de clients sans quoi Lausanne pourrait bien devenir une ville-dortoir.

Martine Fiora
Présidente de l'ACL

uspi

Un bail signé = un arbre planté

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

BG Ingénieurs Conseils pour bâtir un cadre de vie durable

Le cabinet lausannois d'ingénieurs conseils Bonnard & Gardel étend ses activités bien au-delà de l'horizon local et national. Fondé en 1954 par deux visionnaires, fort aujourd'hui de 580 collaborateurs dans le monde, il se profile comme un acteur majeur de l'ingénierie sur les marchés suisses et français notamment, avec le souci de bâtir un environnement durable.

Daniel Bonnard et André Gardel, par qui tout commença.

Lausanne, 1954. Daniel Bonnard, professeur à l'EPUL, institution qui deviendra EPFL quinze ans plus tard, crée en compagnie d'André Gardel, l'un de ses anciens étudiants, un cabinet d'ingénieurs conseils à l'avenue de la Gare à Lausanne. Les deux hommes mettent en pratique ce qui constitue l'excellence de la grande école d'ingénieurs d'alors, à savoir essentiellement les ouvrages hydrauliques et les fondations.

Lausanne, 2012. Le bureau d'ingénieurs conseils, qui a conservé le nom de ses fondateurs, est devenu un acteur majeur de l'ingénierie sur les marchés suisses et internationaux, notamment en France et en Algérie.

Toujours basé à Lausanne, aujourd'hui à l'avenue de Cour, le groupe BG Ingénieurs compte 580 collaborateurs dans le monde et il réalise un chiffre d'affaires de 85 millions de francs. Au bénéfice d'une longue expérience dans les projets complexes et d'envergure, il accompagne ses clients partout dans le monde dans les domaines des infrastructures, du bâtiment, de la planification des transports ou de l'énergie.

L'entreprise a conservé deux particularités. La première est de n'avoir jamais cessé d'être dirigée par un professeur de l'EPFL; actuellement, c'est Laurent Vulliet qui mène la barque. Cela lui permet d'entretenir des liens étroits et appréciables avec les grandes écoles. La seconde particularité est d'avoir son capital entièrement entre les mains de ses collaborateurs. Cela lui assure une totale indépendance à la fois financière et dans son approche du domaine du conseil.

Avenue de Cour à Lausanne, trône une enseigne connue dans le monde entier.

Du M2 à Cleuson-Dixence

L'approche multidisciplinaire de Bonnard & Gardel lui vaut de compter parmi ses contributions récentes dans la région des réalisations aussi variées et marquantes que le M2 ou le Rolex Learning Center à Ecublens. Au fil des ans, BG Ingénieurs a œuvré en Suisse sur d'innombrables chantiers de première importance, comme les tunnels autoroutiers de Glion ou l'échangeur autoroutier d'Ecublens.

Son niveau d'intervention varie de cas en cas. Il s'étend, selon les mandats, de l'étude de faisabilité aux expertises, en passant par la direction des travaux. Sa clientèle est constituée pour 60% du secteur public, et 40% du privé ou semi-privé. Parmi ses clients figurent des administrations publiques, des grands groupes industriels, des entreprises de travaux publics ou des promoteurs privés.

Aujourd'hui, si la construction et les grandes infrastructures demeurent une branche importante de ses activités – tunnel routier du Lötschberg, réhabilitation du barrage Cleuson-Dixence –, BG Ingénieurs s'est taillé une réputation internationale en matière de sécurisation d'ouvrage et de dépollution. Dans ce dernier domaine, la maison est par exemple active depuis 2005 dans la réalisation d'une station d'épuration ultramoderne à Chambéry.

Au service de l'environnement

De fait, l'entreprise place en tête de ses valeurs son engagement à favoriser le développement durable : « Le groupe BG veut contribuer à bâtir un cadre de vie durable. Sa vision globale, son approche intégratrice et son sens des responsabilités participent au respect de la planète et au bien-être de ses habitants. »

(Suite en page 22)

(Suite de la page 21)

Le groupe se démarque ainsi du cliché de l'ingénieur bétonneur. Il veut développer le rôle de l'ingénieur visionnaire et précurseur dans l'évolution du monde moderne, comme le fut d'ailleurs l'un de ses fondateurs qui publia à la fin des années soixante un ouvrage prémonitoire sur les conséquences environnementales de l'accroissement de la consommation d'énergie. C'est dans cet esprit que Bonnard & Gardel a par exemple développé en 2005 un secteur de gestion intégrée des risques naturels, techniques et humains, puis qu'il a créé en 2008 un pôle transdisciplinaire en énergie.

Relève problématique

Aujourd'hui, au-delà des inévitables préoccupations liées à la cherté du franc suisse, la difficulté à assurer la relève dans la profession d'ingénieur devient préoccupante. Selon un rapport de l'OCDE, le nombre d'étudiants en sciences et technologies augmente certes dans les pays industrialisés, mais leur nombre relatif diminue par rapport à l'ensemble de la population étudiante. L'EPFL observait que le nombre des nouveaux ingénieurs diplômés actifs en Suisse devait devenir, dès 2002, inférieur à celui des ingénieurs nouvellement retraités. « Il s'agit d'améliorer l'image des métiers scientifiques techniques », observe Laurent Vulliet. « De les valoriser dès l'éducation primaire et de réformer l'enseignement universitaire pour rendre attrayantes les branches de l'ingénieur. »

Le groupe BG apporte une contribution appréciable à cette valorisation. Non seulement en s'efforçant d'offrir les meilleures conditions d'emploi et la possibilité aux collaborateurs d'exprimer tout leur potentiel, mais en développant la formation continue au sein de la BG Academy.

La nouvelle place du Marché de Renens est considérée comme un modèle de réussite en matière d'urbanisme moderne. (Photo Sébastien Féval)

« Face à la crise, rester inactif c'est la pire attitude »

Les PME réagissent de manière très contrastée lorsque la situation économique et le pouvoir d'achat se détériorent. Le pâtissier-confiseur Christian Boillat, en prise directe avec une clientèle exigeante, est un exemple de l'attitude positive et proactive qu'il convient d'adopter en pareille situation.

Fondée en 1997 avec trois magasins, l'entreprise Christian Boillat emploie une soixantaine de personnes et gère deux magasins, l'un à Saint-Prex dans le centre commercial Coop, l'autre à Crissier à Léman Centre. Elle a aussi ouvert une boutique à Lausanne, près du Tribunal fédéral, rue Enning. Ce pâtissier-confiseur, qui est aussi boulanger et traiteur, s'est taillé une réputation d'excellence grâce à la qualité et à l'originalité de ses produits artisanaux.

– Percevez-vous une détérioration du marché et de la situation économique en général ?
– Nous déplorons quand même un petit fléchissement du marché économique en janvier et février 2012. Comparé à l'excellente année 2011.

– Et dans votre secteur en particulier ?
– Spécialement dans le service traiteur, demande de rabais, gestes commerciaux et prise en charge du service effectuée par le client lui-même.

– A-t-on raison de s'inquiéter ?
– Non.

– Sur quoi fondez-vous votre optimisme ?
– Le bassin lémanique est un endroit privilégié pour notre secteur d'activité et le positionnement de l'entreprise est idéal.

– Quelle est la bonne attitude à adopter ?
– Etre toujours à l'écoute du client et plus de flexibilité. Toujours plus sujet à la concurrence. Nous devons nous adapter en permanence au goût du client. Et assurer une adaptation constante de nos services.

– Et la pire attitude ?
– Rester inactif et ne pas s'adapter à l'évolution du marché.

– Observez-vous une modification des habitudes ou des attitudes chez vos semblables dans votre domaine professionnel ?
– Oui, de moins en moins d'artisans et de plus en plus de grandes structures ou des amateurs se lancent dans le métier.

– Percevez-vous un changement dans les habitudes de la clientèle ?
– Un pouvoir d'achat en diminution, et un changement d'habitude de consommation en ce qui concerne les articles de boulangerie, viennoiserie et sandwicherie dans les stations-services.

– Estimez-vous que les pouvoirs publics devraient intervenir davantage pour soutenir l'économie en ce moment ?
– Oui. Il faudrait une égalité de traitement entre les grandes entreprises internationales qui se sont installées dernièrement dans la région et les PME régionales.

– Que dites-vous à celles et ceux qui dépriment ?
– Mangez du chocolat !

Christian Boillat, pâtissier-confiseur au dynamisme communicatif.

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

diémand
sanitaire
www.diemand.ch
JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ
LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch
VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

MONNIER

CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél. : 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

LARAG
MORE THAN TRUCKS

Le spécialiste de l'utilitaire léger et du véhicule de loisirs

Vente • Leasing • Location • Réparations • Transformations

En permanence, exposition des nouvelles générations Mercedes-Benz
Sprinter, Vito et Viano ainsi que le Fuso Canter.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous les présenter et de vous les faire essayer.

LARAG SA Echandens

Route d'Yverdon 18, 1026 Echandens, tél. 021 701 42 42

www.larag.com

Les Trophées Perl ont fêté leurs dix ans en beauté

L'édition 2012 des « Prix Entreprendre Région Lausanne » (PERL) a rendu hommage, sous la forme d'un film 3D projeté au Palais de Beaulieu, aux nombreux lauréats qui ont illuminé les dix années d'existence de ces trophées. Cette année, ce sont cinq entreprises qui ont été récompensées.

Décrocher un Trophée Perl, c'est recevoir une somme d'argent, mais c'est aussi obtenir une reconnaissance de la part des collectivités publiques et du monde l'entreprise, ce qui peut ouvrir bien des portes.
Près de 400 personnes ont assisté début avril au Palais de Beaulieu à la remise des Trophées 2012. En dix ans d'existence, cette initiative de l'association Lausanne Région est devenue un concours phare au service du développement économique de la région. « PERL constitue une initiative unique en son genre car c'est le seul trophée entrepreneurial de Suisse financé par une association de communes. » Rappelons que l'association Lausanne Région est constituée de 29 communes accueillant près de 13 000 sociétés sur leur territoire. Au cours de ces dix années, ce sont ainsi 227 dossiers de candidatures qui ont été épluchés par le jury, tandis que 41 projets ont été récompensés pour un montant total de 95 000 francs.
Tous les lauréats récompensés au cours de ces dix ans, sauf deux, sont encore actifs dans la région. Contrairement à une idée reçue, seuls 20% des dossiers reçus émanaient de sociétés installées sur le site des Hautes Ecoles. Les Trophées Perl ne sont en effet pas des prix à la recherche et encore moins une sorte de concours d'inventions, mais bien des distinctions accordées à des projets de commercialisation d'innovations susceptibles de créer des emplois dans la région.
Sous la présidence du Syndic de Lausanne Daniel Brélaz, le jury du concours 2012 était composé de Mmes Maia Wentland (Université de Lausanne) et Katarzina Gornik (Quotidien *24 Heures*), ainsi que de MM. Guy-Philippe Bolay (CVCI), Michel Berney (SIC Lausannne et environs), Roland Luthier (Alliance), Pierre-Alfred Palley (BCV), Laurent Fabre (eSmart, lauréat de l'édition 2011) et Maurice Wagner (Debiopharm SA). Après l'analyse de 22 dossiers de grande qualités, sept candidats ont été auditionnés. Le jury a exceptionnellement attribué cinq prix cette année, dans des domaines aussi variés que les technologies de l'information et de la communication, l'alimentaire, le medtech, les systèmes d'éclairage à basse consommation et la pharmaceutique. Cette dotation exceptionnelle a ainsi récompensé les projets entrepreneuriaux suivants :

Jilion SA reçoit son premier prix, en compagnie de Gustave Muheim (à droite), président de Lausanne Région.

Les lauréats
Le premier prix, de 50 000 francs, est allé à **Jilion SA**, basée au Parc scientifique de l'EPFL à Ecublens, pour le développement de SublimVideo. Sublimvideo est la première solution au monde de lecteur vidéo web HTML5 ne nécessitant aucune installation et offrant une maintenance automatique par Jilion, en continu et de manière transparente pour le client. A noter que SublimVideo vient de remporter fin mars dernier à Cannes les deux prix de la compétition organisée dans le cadre du MIPCube, rendez-vous international consacré à l'avenir de la TV, ce qui confirme la pertinence des choix du jury des Trophées Perl.
La force de SublimVideo réside dans le fait que son système permet de visionner des vidéos sur quasi tous les types d'appareils existant, de l'ordinateur de bureau au smartphone, sans poser aucun problème de compatibilité. Parmi les utilisateurs de SublimVideo figure notamment Sony qui l'a utilisé pour la réalistaion de son jeu LittleBigPlanet sur Play Station 3. Au tableau de ses clients on trouve aussi des sociétés comme Gucci, Nissan ou Tetra Pak.
Le deuxième prix, de 20 000 francs, est allé à **QGel SA**, au Parc scientifique de l'EPFL également, pour le développement d'une technologie permettant de cultiver et de réaliser des essais cellulaires en 3D visant à réduire, en temps et en coûts, le processus d'introduction sur le marché de nouveaux médicaments et à personnaliser le diagnostic et le traitement des maladies. Le gel développé par la société permet de cultiver des cellules en trois dimensions de façon semblable à leur développement dans le corps humain.
Deux troisièmes prix, d'une valeur de 10 000 francs chacun, ont été attribués. Le premier à **Anergis SA**, à Epalinges, pour ses travaux menés afin de développer des vaccins antiallergiques au moyen d'un traitement ultra-rapide en cinq injections pendant deux mois. Cette solution vise à réduire sensiblement le temps de désensibilisation aux allergènes, facilitant ainsi grandement le traitement et répondant à une préoccupation majeure de santé publique.
Le troisième prix ex æquo est revenu à **L.E.S.S.– « Light Efficient SystemS »**, à Lausanne, pour sa mise au point de systèmes d'illuminations distribuées à basse consommation. Cela permet de remplacer les éclairages traditionnels à base de LEDs par un éclairage basé sur une fibre optique.
Le Prix « Coup de cœur du jury », d'un montant de 10 000 francs, est allé à Brasserie Docteur Gab's SA à Epalinges. Il récompense la création et le développement d'une brasserie produisant des bières artisanales de qualité sur le territoire de la région lausannoise. Vendues à des bars et restaurants ainsi qu'à des particuliers, les bières Docteur Gab's représentent des produits de caractère, s'inscrivant dans le marché de niche des bières spéciales. L'entreprise est une PME industrielle à forte identité lausannoise.

Pour chaque charge. Et chaque budget.

Au-delà de son volume utile à la fois surdimensionné et polyvalent, le Ford Transit se distingue par des coûts d'exploitation remarquablement bas. Avec des frais de Fr. 0.27/km tout compris, un intervalle entre les services de 50'000 km/2 ans, et une consommation à partir de 6.5 l/100 km, le Transit dispose de capacités de transport dont d'autres ne peuvent que rêver. Il va de soi que tous les modèles de Ford Transit sont conformes aux normes de dépollution Euro 5 et qu'ils sont rapidement disponibles.

TRANSIT

ford.ch/transit

TRANSIT START-UP

DÈS **FR.** **18'990.-**[1]

FR./KM **0.27**[2]

Ford

Emil Frey

Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier

www.emilfreycrissier.ch

Prix nets, sans TVA, pour clients inscrits au registre du commerce. Offre valable chez les concessionnaires participants jusqu'à la fin de l'année. [1] Transit 260S Start-up, 100 ch/74 kW, 6 vitesses. [2] Exemple de calcul Business Partner: leasing Full Service Fr. 558.-/mois. Financement à 3.9 % (48 mois, 25'000 km/an), inclus entretien, usure, assurance, pneus.

Les lauréats des prix apprenti de la SIC et Ville de Lausanne

Les gagnantes 2012 du double prix en espèces sont deux entreprises membres de la SIC qui ont engagé pour la première fois un apprenti. Attribuée conjointement par la SIC de Lausanne et environs et par la Ville de Lausanne, cette distinction est destinée à encourager la formation professionnelle par la voie de l'apprentissage.

Les lauréats du Prix SIC et Ville de Lausanne 2012 et, tout à gauche sur la photo, Philippe Doffey, président de la SIC Lausanne et environs. A droite de l'image, le municipal Oscar Tosato, puis Christian Masserey, secrétaire général de la SIC. (Photo Sébastien Féval)

Pour sa cinquième édition, le Prix SIC et Ville de Lausanne a reçu dix dossiers de candidature, contre six en 2011. Remis le 5 juin lors d'une cérémonie organisée au carnotzet de l'Hôtel de ville, ce prix récompense l'engagement d'un employeur en faveur de la formation professionnelle par la voie de l'apprentissage. Il est allé cette année à la société FuturPlus Sàrl à Lausanne, ainsi qu'à Vectur S.A. à Bussigny.

FuturPlus est une jeune entreprise formatrice spécialisée dans l'encadrement pédagogique. Elle soutient des élèves, des apprentis, des gymnasiens ainsi que des adultes dans leur réussite scolaire et professionnelle. Composée d'une quarantaine d'enseignants spécialisés, elle a ouvert ses portes le 20 avril 2009 sous l'impulsion de Noël et Yolanda Dentan, tous deux enseignants de métier.

FuturPlus a pris un essor important qui a nécessité un développement conséquent de son secteur administratif. Elle l'a fait notamment en engageant l'un de ses élèves en tant qu'apprenti de commerce à la rentrée d'août 2011. « Cela nous a permis d'obtenir un regard extérieur novateur et jeune sur l'entreprise qui nous incite à remettre en question nos actions en formalisant les tâches attribuées au secrétariat afin de pouvoir expliquer et définir clairement les rôles et fonctions de chacun. »

Vectur S.A. est quant à elle une petite PME de moins de vingt collaborateurs active dans le domaine de l'échafaudage. Du fait de sa taille modeste, elle peut se targuer d'être l'une des seules entreprises sur sol vaudois à former un apprenti dans ce secteur, ceci contrairement à des concurrents nettement plus grands.

Depuis août 2011, Vectur S.A. compte ainsi parmi son personnel un apprenti polybâtisseur CFC avec orientation échauffante. « Malgré le peu d'intérêt des jeunes pour une formation dans ce métier difficile, notamment sur le plan physique, Monsieur Cagnozzo, nouvel administrateur de la société, a su éveiller chez notre nouvel apprenti de l'intérêt pour ce métier et lui donner les moyens de s'engager au mieux de ses capacités afin d'arriver en fin de formation avec une obtention du certificat fédéral de capacité ».

Soutien financier bienvenu

Bien davantage qu'une distinction honorifique, le Prix apprenti SIC et Ville de Lausanne s'exprime aussi de manière sonnante et trébuchante. Les deux employeurs élus reçoivent chacun un soutien financier de 300 francs par mois pour les coûts indirects de leur effort en faveur de la formation. L'apprenti lui-même n'est pas oublié : il touchera une prime de 500 francs lorsqu'il aura réussi son examen final.

Cette cinquième édition consacre le succès d'un partenariat entre la SIC et la Ville de Lausanne dans leurs efforts communs pour la promotion de la formation professionnelle. Cela va dans le droit fil de l'une des vocations initiales de la SIC de Lausanne, celle-ci étant notamment à l'origine de la création de l'école EPSIC, si fortement ancrée dans le canton qu'elle ne s'est jamais départie de cette appellation malgré les changements profonds intervenus dans ce secteur.

Emballages industriels et publicitaires

tramapack

www.tramapack.com

Une large gamme d'emballages polyéthylène et papier

- ***Films, gaines, rouleaux, découpes***
- ***Sachets horlogers et Minigrip®***
- ***Sachets multi-usages***
- ***Sacs grande contenance***
- ***Sacs à déchets*** *officiels OKS*
- ***Cabas*** *polyéthylène ou papier*
- ***Vaisselle à usage unique***
- ***Housses palettes***
- ***Matériaux de calage***

TRAMAPACK SA
Chemin de la Gottrause 5
CH-1023 CRISSIER
Tél. +41 21 632 84 00
Fax +41 21 632 84 02
info@tramapack.com

Sortimo®
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

1052 Le Mont s/Lausanne – Tél. 021 653 51 52

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage
CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

Système de Management Certifié SQS ISO 9001

TUYAUMAX®
Renens - Genève - Yverdon

Contrôle par caméra • Débouchage • Entretien • Vidange
24h / 24h • 365 jours par année
pour vos écoulements et canalisations

info@tuyaumax.ch **0848 852 856** **www.tuyaumax.ch**

L'éclipse du Musée du CIO n'est pas vraiment totale

Première attraction du tourisme lausannois, le Musée Olympique a fermé ses portes ce printemps pour subir une longue rénovation rendue indispensable après dix-sept années d'exploitation. En attendant sa réouverture plus beau qu'avant fin 2013, il offre gratuitement à contempler ses plus belles pièces sur l'*Helvétie*. De quoi mettre un peu de baume sur la plaie.

Deuxième musée de Suisse de par sa fréquentation après celui des Transports à Lucerne, le Musée Olympique de Lausanne a fermé ses portes ce printemps pour des rénovations qui dureront près de deux ans. C'est la première fois depuis son ouverture en juin 1993 que l'institution, qui avait fêté son 2 000 000e visiteur en 2003 et en est à 3,3 millions, est inaccessible à son public.

Avec ses plus de 200 000 entrées par an, cette attraction culturelle et touristique incontournable accueille des visiteurs du monde entier. Sa fermeture temporaire est d'autant plus regrettée que la fréquentation du musée aurait dû connaître cette année une certaine hausse comme c'est chaque fois le cas durant les années de Jeux Olympiques d'été.

Privé de cette carte de visite enviée à travers le monde de Lausanne Capitale Olympique, le tourisme lausannois, déjà pénalisé par la cherté du franc suisse, s'en ressentira, et par là l'économie locale en général.

Toutefois, si les voyages organisés, les visites spéciales et les séminaires dans les salles de réunion du musée sont pour la plupart suspendus, le site conserve son attractivité en tant que telle. De plus, la perte n'est pas totale, car le CIO, la Ville, le Canton et la CGN se sont unis pour offrir une solution originale sinon de remplacement durant cette longue éclipse, du moins d'en atténuer l'ombre portée.

Un musée flottant

Un musée éphémère a été aménagé à bord du bateau à aubes Belle Epoque *Helvétie*, amarré à Ouchy juste en face du parc du Musée Olympique et protégé des intempéries par un enrochement provisoire.

Les plus belles pièces des collections olympiques sont mises en valeur sur ce bateau historique qui vaut d'ailleurs à lui seul la visite. L'exposition occupe plus de 600 m² sur les deux ponts et dans la cale du bateau. L'accès est gratuit, mais hélas limité à la belle saison, d'avril à octobre cette année et l'an prochain.

Long de huitante mètres et large de seize, l'*Helvétie* est l'un des plus beaux fleurons de la flotte historique de la CGN. Cet immense vapeur, qui a navigué pendant trois quarts de siècle sur le Léman pour être désaffecté en 2002, a subi pour l'occasion une restauration partielle afin de se présenter sous son meilleur jour. L'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman a notamment financé les travaux de sablage et de peinture de la coque et des superstructures pour un montant de 350 000 francs.

Accès gratuit à une exposition pas comme les autres. (Photo Sébastien Féval)

(Suite à la page 30)

*Les plus belles pièces des collections du Musée du CIO sont exposées à bord de l'*Helvétie*, musée temporaire gratuit. (Photo Sébastien Féval)*

(Suite de la page 29)

Ce musée flottant gratuit battant pavillon olympique offre ainsi un point de chute attrayant à proximité directe de leur projet initial de visite. Par ailleurs, des espaces variés aménagés dans le périmètre proche de ce musée éphémère contribuent à la communication du projet et à l'animation des quais d'Ouchy.
Les travaux entrepris sur le musée sont considérables car la transformation de ce lieu d'histoire et de culture est ambitieuse. Au-delà de l'adaptation aux normes nouvelles en matière de sécurité, d'hygiène et d'accès aux personnes à mobilité réduite, la rénovation porte autant sur les infrastructures que sur la muséographie. C'est ainsi par exemple que le déplacement du Centre d'Etude Olympique dans la Villa du Centenaire permettra l'agrandissement du restaurant et de l'espace d'accueil pour les écoles.
Il y aura une galerie d'art gratuite, les salles de conférence et de congrès seront rénovées. L'ensemble s'achemine vers un véritable campus olympique, avec notamment un parc thématique ouvert vers le parc de l'Elysée voisin.
Enfin, les moyens audiovisuels, qui datent du siècle dernier, seront évidemment remplacés par des technologies plus modernes.

Les Jeux de Londres figurent bien évidemment au programme du musée éphémère. (Photo Sébastien Féval)

Le nouveau Musée du CIO ouvrira ses portes complètement transfiguré à fin 2013. (Photo Sébastien Féval)

DHR
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

Des professionnels à votre service
pour toutes vos opérations immobilières

Gérance d'immeubles ▪ Vente et courtage ▪ Promotion immobilière
Administration PPE ▪ Conseils et expertises

021 721 01 01
Av. Général Guisan 44
Case postale 42 ▪ CH-1009 Pully/Lausanne
www.dhr.ch
uspi vaud

Les objectifs de l'étatisation de la CGN par les cantons

Le sauvetage de la Compagnie générale de navigation (CGN) est passé par une restructuration profonde. Les cantons de Vaud, de Genève et du Valais détiennent désormais la majorité du capital de la société constituée en une holding comportant deux entités, l'une dédiée à l'exploitation (CGN S.A.), l'autre vouée à la conservation des huit bateaux à aubes classés monuments historiques (CGN Belle-Epoque S.A.). Après des années de turbulences économiques, cela devrait lui permettre d'assurer dans des conditions acceptables à la fois sa mission de transporteur et celle de conservateur du patrimoine.

Acteur incontesté de l'économie lémanique, la CGN vivait écartelée entre deux, voire trois missions : celle d'une compagnie de transport de nécessité publique ou touristique, et celle de la préservation de sa flotte historique. Une situation devenue invivable au fil des ans et des investissements nécessaires pour restaurer ses vapeurs Belle Epoque, et qui aurait pu à terme lui coûter de sérieux ennuis financiers. Tout cela appartient désormais au passé, grâce à une restructuration profonde à première vue assez complexe, mais censée assurer la pérennité de la compagnie.
La solution acceptée par l'Assemblée générale devrait à la fois permettre de développer l'offre de transport en proposant davantage de traversées Suisse/France, et d'autre part d'assurer le maintient de la flotte Belle Epoque désormais inscrite au patrimoine historique par l'Etat de Vaud.

Luc-Antoine Baehni est directeur général de CGN S.A., ici au côté de Rémi Waldbaum, président du nouveau groupe CGN.

Des rôles clairement distincts

« Il s'agissait de clarifier les flux financiers. Cette restructuration est le résultat de la quintessence des cerveaux juridiques des cantons lémaniques », résume en ardent défenseur de la nouvelle structure, Kurt Oesch, président sortant de l'ancienne compagnie et ancien président de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs.
Les activités d'exploitation de la flotte et celles de recherche de fonds pour la rénovation des bateaux historiques sont donc désormais clairement distinctes. Il en allait de la survie de la compagnie. Cette restructuration est l'aboutissement de deux années de travail commun entre les cantons de Vaud, Genève et Valais et la CGN. Pour le canton de Vaud, cela permet d'engager les crédits votés par le Grand Conseil en avril 2011.

(Suite en page 33)

Le succès de la traditionnelle parade, le 20 mai dernier, a montré une fois de plus combien la flotte historique est chère au cœur de la population.

Un pas vers le développement durable ? …

Faites le avec nous…

Pour vos toitures, nous vous proposons

Des solutions techniques innovantes et écologiques.

BIE BALZAN IMMER ETANCHEITE SA

Ferblanterie – Couverture – Energie solaire
Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18
Tel. : 021/646 78 12 / Fax. : 021/646 76 37

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

JORDI SA
ELECTRICITE-TELECOM

A votre service depuis plus de 75 ans

Place de l'Europe 8 • CH-1003 LAUSANNE
T 021 310 39 25 • F 021 310 39 29
courriel@jordisa.ch • www.jordisa.ch

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux

Av. de Béthusy 4, Métro M2 «Ours», 1005 Lausanne
Tél. 021/323 07 12, E-mail : info@sofico.ch

www.sofico.ch

Indépendants, particuliers, sociétés
Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

BERTHOLET + MATHIS S.A.

BATIMENT
GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS

RENOVATION - ENTRETIEN
DIAGNOSTIC AMIANTE
TRAVAUX DE DESAMIANTAGE

AV. DU GREY 84 / CP 72
1000 LAUSANNE 30

☏ 021 646'06'56
bm.sa@bertholet-mathis.ch
www.bertholet-mathis.ch

(Suite de la page 31)

Et d'une manière générale, les cantons partenaires abandonnent une créance de 29 millions de francs et accordent de nouveaux investissements à hauteur de 25 millions de francs. L'argent destiné à la rénovation du *Vevey* et du *Ville-de-Genève* ainsi que du chantier, soit 24,8 millions de francs, est disponible immédiatement et les travaux, qui dureront jusqu'en 2015, peuvent commencer.

Concrètement, la répartition du capital est désormais la suivante. Les trois cantons, jusqu'alors très minoritaires, détiennent maintenant 57,3% des actions (37,1% pour Vaud, 15% pour Genève et 4,1% pour le Valais, la Confédération possédant 0,8% et le Conseil du Léman 0,3%). Le principal actionnaire jusqu'à présent, l'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman (ABVL) a accepté de voir sa part ramenée de 49,1% à 22,3%. Elle obtient toutefois le droit d'exercer, au cas par cas, une minorité de blocage quand bien même elle ne possède pas les 33% du capital pour faire valoir selon la loi un tel pouvoir. Rappelons que l'ABVL a joué un rôle capital dans le maintien de la flotte historique en récoltant par ses propres moyens quelque 20 millions de francs auprès de passionnés. En termes purement économiques, les actionnaires ont accepté une importante réduction de la valeur nominale de leurs actions, laquelle passe de 100 à 25 francs. Par le jeu des abandons de créance et d'injection de capital, la compagnie prend un nouveau départ avec un capital-actions de 19,8 millions de francs.

CGN Holding comporte un conseil d'administration de neuf sièges: Rémi Waldbaum (directeur administratif de l'Ecole hôtelière de Lausanne, président et représentant l'Etat de Vaud), Bertrand Cardis (vice-président et représentant des actionnaires privés), Michel Joye (Vaud), Jean-Marc Mermoud (Genève), Moreno Sella (Genève), Bertrand Duchoud (Valais), Jean Denais (France), Denis Décosterd (Lausanne) et Yves de Siebenthal (ABVL). Le conseil d'administration de CGN S.A. réunit quant à lui Rémi Waldbaum (président), Bertrand Cardis (vice-président), Michel Joye et Moreno Sella. Enfin, CGN Belle-Epoque SA, société sans but lucratif, se présente dans la composition suivante: Maurice Decoppet (président), Jean-Marc Mermoud (vice-président), Bertrand Cardis et Laurent Wehrli (membres).

Quant à la direction de la CGN S.A., elle est maintenue dans sa composition, avec Luc-Antoine Baehni (directeur général), Olivier Dénéréaz (chef d'exploitation), Michael Gaberthuel (directeur financier), Patrick Jordan (directeur RH), Katia Mettan (directrice commerciale) et Eric Soret (directeur technique).

Belle année 2011

Pour ce qui est du transport des passagers, la CGN se porte à merveille, avec une hausse constante depuis ces dix dernières années. Avec plus de 2 millions de personnes transportées l'an passé (8% de plus que l'année précédente), elle n'avait jamais fait aussi bien depuis l'Expo 64. La compagnie souligne que la productivité par employé est aussi en hausse depuis la mise en service des navettes Navibus: elle est passée de 9937 à 11430 passagers transportés par employé.

Le Vevey *entre dans le bassin de radoub où il va subir une cure de jouvence attendue de longue date.*

JEANFAVRE
Ing. Dipl. EPFL-ETS SA
AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE
1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

Nouvelle place et nouveau défi pour la ville de Renens

Renens a une nouvelle place du Marché, avec un vrai marché hebdomadaire le samedi ; mais autour quoi de neuf ? Il s'agit maintenant de faire vivre cet espace. Si le samedi, jour de marché, l'affluence est garantie, c'est plus difficile le reste de la semaine.

Les travaux ont commencé en 2009, et tout a été terminé à la fin de l'année passée. Cette année, les abords, les rues adjacentes sont aussi achevés et tout neufs, avec la végétation plantée et florissante.
La place du Marché de Renens et son nouveau square ont gagné en qualité. Plus moderne et contemporaine, cette réalisation a vraiment modelé à neuf le centre de la commune.
Evidemment nos commerçants regrettent la disparition d'environ 20 places de stationnement dans les rues adjacentes, remplacées par des arbustes (qui prennent la place de deux voitures !) et de nombreux dispositifs pour les ordures et autres déchets (qui prennent la place de trois voitures !). Ces places de parc manquent pour l'accessibilité à leurs commerces.
Mais au total, l'ensemble est très joli et harmonieux. On peut aussi souligner l'excellente transformation de la Migros qui a réussi une magnifique modification de son bâtiment. A côté, la Coop avec son architecture austère fait pâle figure. Mais en termes d'architecture, chacun a sa sensibilité, et force est de reconnaître que la place rénovée au global a fort belle allure.
L'atout principal de la place est sa polyvalence, capable d'accueillir différents types d'événements. Sa modularité est exemplaire. Toutes les installations pour les maraîchers, les fêtes, les activités ont été intégrées à la construction et sont dissimulées quand elles ne servent pas. La place est aménagée avec en sous-sol un parking public qui garantit son accessibilité. Même si l'entrée du parking n'est pas facile à trouver la première fois qu'on s'y rend et que la sortie en voiture est parfois périlleuse.
Si la politique des déchets se veut exemplaire, cela ne va pas sans effets secondaires. Avec au total quatre points de ramassage de quatre conteneurs chacun, les jours de ramassage ont quand même pour inconvénient de bloquer le transit des véhicules pendant presque 20 minutes, au grand détriment des commerçants et de leurs clients pris dans la nasse !

Et maintenant…

Il s'agit maintenant, pour Renens, d'améliorer l'offre des commerces et de gagner en qualité, afin que les clients ne viennent pas seulement voir l'architecture, mais qu'ils reviennent pour les services des commerçants et leurs produits. Dans ce sens, la prochaine venue d'un Mc Donald's à proximité directe de la gare et de la place du Marché est une excellente nouvelle, car cela va attirer les jeunes et donner plus de dynamisme.
La place du Marché et ses abords ne sont que le début de la profonde transformation que va vivre Renens ces prochaines années. Bientôt le 14-Avril deviendra à double sens, puis le tram arrivera directement à proximité. D'ici à quelques années, avec sa gare transformée, Renens sera plus moderne et urbaine, on se réjouit déjà !

S. Rezso
Président de la SICOL
www.sicol.ch

Ouest Expo 2013
Une nouvelle exposition pour l'Ouest lausannois aura lieu à la patinoire de Malley à fin avril 2013. Une arrivée et un départ du Tour de Romandie 2013 aura lieu en parallèle. Avis aux exposants, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour réserver votre stand et faire partie de l'événement !

Renens a inauguré sa nouvelle place du Marché en 2011. Au retour des beaux jours tout est terminé, le résultat est réussi ! (Photo Sébastien Féval)

offrez-vous une nouvelle marque!

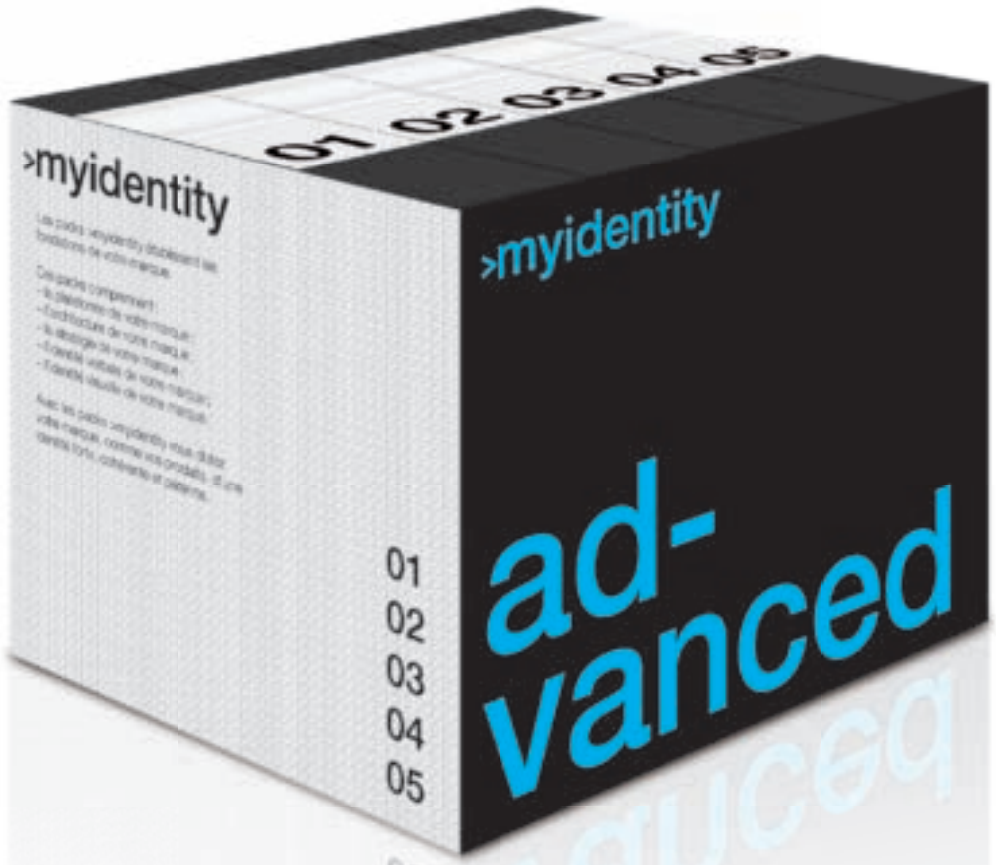

Créer ou repenser sa marque est une étape fondamentale dans la vie d'une entreprise. C'est pourquoi nous avons élaboré des outils et des services qui vous permettront de (re)dessiner votre image de marque et votre communication de façon à respecter les valeurs et les missions de l'entreprise ; le tout compris dans une offre complète et précise.

Découvrez nos solutions sur www.moserdesign.ch

marque & design global

>moser

Louis Erard
AUTOMATIC
SUN
AUG
Mechanical Attraction
louiserard.ch
Louis Erard
SWISS MECHANICAL WATCHES
GUILLARD
HORLOGERS JOAILLIERS
LAUSANNE
1, PLACE DE LA PALUD
5, AV. DE CHAILLY